

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26304**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention « Management des systèmes d'information »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	Recteur de l'Académie Chancelier des Universités, Président de l'université Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivant :

- Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)

- Management de l'Entreprise en Réseau (MER)

- Management International du Transport Aérien et du Tourisme (MITAT)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- management stratégique et opérationnel d'une unité (entreprise/département/service) ou d'un projet en tant que pilote, acteur-projet ou conseiller au sein d'une entreprise, d'un cabinet conseil ou d'une structure de développement (en chambre consulaire, organisme professionnel, entreprises de services du numérique...), chef de projet ou assistant à la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage ;
 - management des systèmes d'information et veille informationnelle en soutien au déploiement opérationnel, au contrôle des performances et à la prise de décision ;
 - conception et organisation de dispositifs (instrumentation/organisation/systèmes de management) pour son entreprise (ou entité de rattachement) ou dans une logique de prestation de services (internes/externes) sur la base de diagnostics ou d'évaluations des situations et des solutions de gestion (pour améliorer l'existant, innover et développer de nouvelles réponses aux besoins managériaux) ;
 - coordination, animation et mobilisation des équipes (de l'unité ou du projet) ;
 - maîtrise des risques financiers, juridiques et techniques par le contrôle, le suivi (opérations/processus/qualité), l'évaluation (évaluations économiques, mesure des effets et des impacts) et régulation par la communication et l'ajustement des actions.
 - participer à la définition de schémas stratégiques et déployer des systèmes d'action collective cohérents avec les axes directeurs retenus (pour l'entité ou le projet) ;
 - concevoir et animer les systèmes de gouvernance de l'organisation en déployant des règles de pilotage et de contrôle appropriées aux cadres organisationnels et institutionnels ;
 - rechercher, synthétiser et analyser les informations pluridisciplinaires, scientifiques et techniques, requises par l'ingénierie de projet et l'intelligence économique ;
 - concevoir et déployer un dispositif de recherche au service d'un projet scientifique, d'une étude opérationnelle ou d'une démarche d'ingénierie ;
 - concevoir, mettre en œuvre, évaluer et piloter un projet dans le respect des règles de l'art et, le cas échéant dans l'unité ou le projet, du PMBOK (référentiel du PMI — Project Management Institute) ;
 - élaborer et piloter des systèmes d'information (ou éléments constitutifs) adaptés aux enjeux opérationnels et décisionnels (analyse des besoins et évaluation ; mobilisation des outils de recueil, de traitement des données, d'analyse et de capitalisation des informations ; capacité à les faire évoluer en mobilisant des technologies de l'information et de la communication plus adaptées) ;
 - mobiliser avec pertinence et cohérence (adaptation aux objectifs et compatibilité avec les caractéristiques du contexte) des méthodes et outils de gestion (fondamentaux et avancés : ressources technologiques, numériques) favorisant l'atteinte des résultats attendus (objectifs prévisionnels de l'entité, définition opératoire des objectifs du projet, résolution de problèmes managériaux) ;
 - accompagner le changement en mettant en œuvre le management transversal (coordination et animation) approprié ;
 - comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation et être capable d'initiative, être force de proposition ;
 - identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ;
 - actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation ;
 - savoir conduire une analyse réflexive et distanciée (prise de recul critique) ;
- s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux ;
- conduire dans son domaine une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires ;

- travailler en autonomie et en équipe (savoir coopérer) ;
- utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter,
- produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe ;
- conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités ;
- préparer et suivre l'exécution d'un budget ;
- rechercher des moyens financiers ;
- rédiger des bilans, des cahiers des charges, des rapports et des synthèses et savoir les présenter à l'écrit et à l'oral devant des publics de non spécialistes et/ou d'experts ;
- communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes ;
- évaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N. Activités de services administratifs et de soutien
- J. Information et Communication
- U. Activités extra-territoriales

- Manager
- Consultant
- Chef de projet
- Assistant PMO (bureau de projet)
- Chargé d'études

Codes des fiches ROME les plus proches :

- H1102 : Management et ingénierie d'affaires
- M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise
- M1204 : Contrôle de gestion
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>

Université Toulouse III

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Tarbes

Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Management des Systèmes d'Information » se substitue à la mention « Système de management ».

À partir de 2016, le parcours-type « Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO) » se substitue à la spécialité « Ingénierie des Organisations parcours entrepreneuriat et management des petites et moyennes organisations ».

À partir de 2016, le parcours-type « Management de l'Entreprise en Réseau (MER) » se substitue à la spécialité « Ingénierie des Organisations parcours management des entreprises en réseau (MER) ».

À partir de 2016, le parcours-type « Management International du Transport Aérien et du Tourisme (MITAT) » se substitue à la spécialité du même nom.

Cette fiche mention émane des anciennes fiches RNCP n° 18551 - 18552